



**INSTITUTION ADOUR**  
Etablissement Public Territorial de Bassin  
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

# ***Feuille de route – Gestion quantitative***

***établie par l'EPTB Adour pour 2022-2027***

---

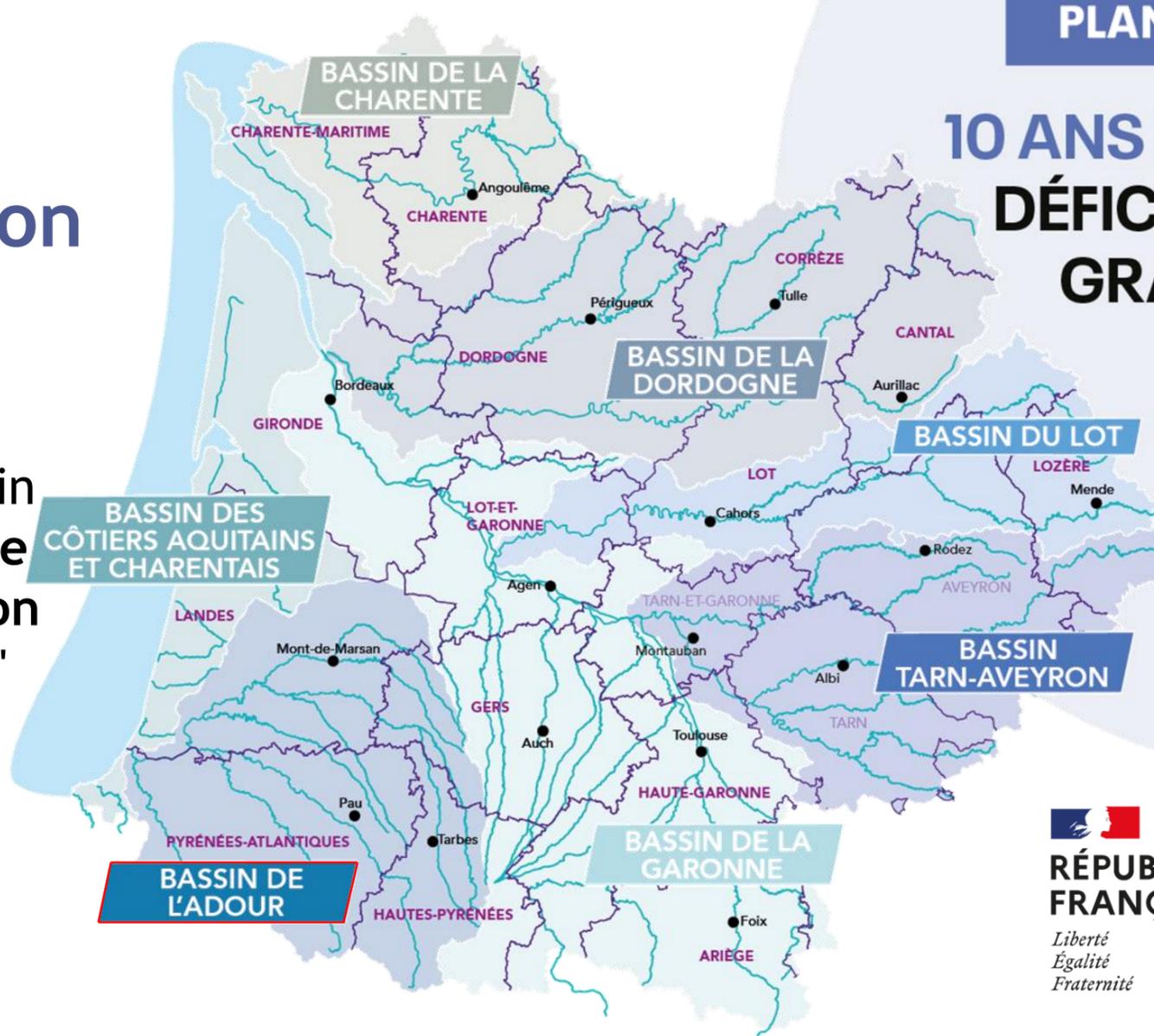
- *Origine de la feuille de route*
- *Présentation du contenu*

---

*Document rédigé et diffusé par Florian Urban le 16 novembre 2023*

# Cadre d'émergence de la feuille de route gestion quantitative de l'EPTB

- **Septembre 2021** : le Comité de bassin Adour Garonne a arrêté une "stratégie de retour à l'équilibre pour la gestion quantitative de la ressource en eau" avec la volonté de s'appuyer sur les établissements publics territoriaux de bassin (EPTB)



## 10 ANS POUR LIMITER LE DÉFICIT HYDRIQUE DU GRAND SUD-OUEST

Garantir 850 millions de m<sup>3</sup> d'eau afin de combler 2/3 du déficit attendu pour 2050.



- **Juin 2022** : l'EPTB Adour propose une feuille de route opérationnelle pour la période 2022-2027, conformément à la volonté du comité de bassin



# Qu'est-ce que la feuille de route de l'EPTB Adour ?

- Plan d'actions **exhaustif** regroupant **tous les leviers possibles** sur le bassin de l'Adour pour répondre au **déséquilibre quantitatif actuel et futur**



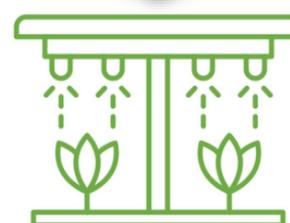
- Actions regroupées en 5 axes :

**Axe 1**  
Dynamiser l'émergence et la mise en œuvre des démarches PTGE



**Axe 2**  
Engager des programmes d'économies d'eau et d'efficacité des usages

**Axe 3**  
Sécuriser les prélèvements agricoles et faciliter la gestion collective de l'irrigation



**Axe 4**  
Réduire les périodes de gestion de crise

**Axe 5**  
Sécuriser le soutien d'étiage et les besoins milieux/usages sur le long terme



# Objectifs de cette feuille de route

Répondre à l'objectif commun d'équilibre quantitatif de l'eau prenant en compte le changement climatique



Prôner une démarche territorialisée et opérationnelle s'appuyant sur les acteurs des territoires dont les EPTB

Restaurer la confiance entre les acteurs et lever les freins pour accélérer la mise en œuvre des leviers



Engager dès à présent des actions nécessaires pour le long terme, pour répondre aux impacts du changement climatique



Démarches de concertation locales et outils de gestion quantitative à mettre en œuvre et/ou à poursuivre dans les bassins en déséquilibre



**Axe 1**

Dynamiser l'émergence et la mise en œuvre des démarches PTGE

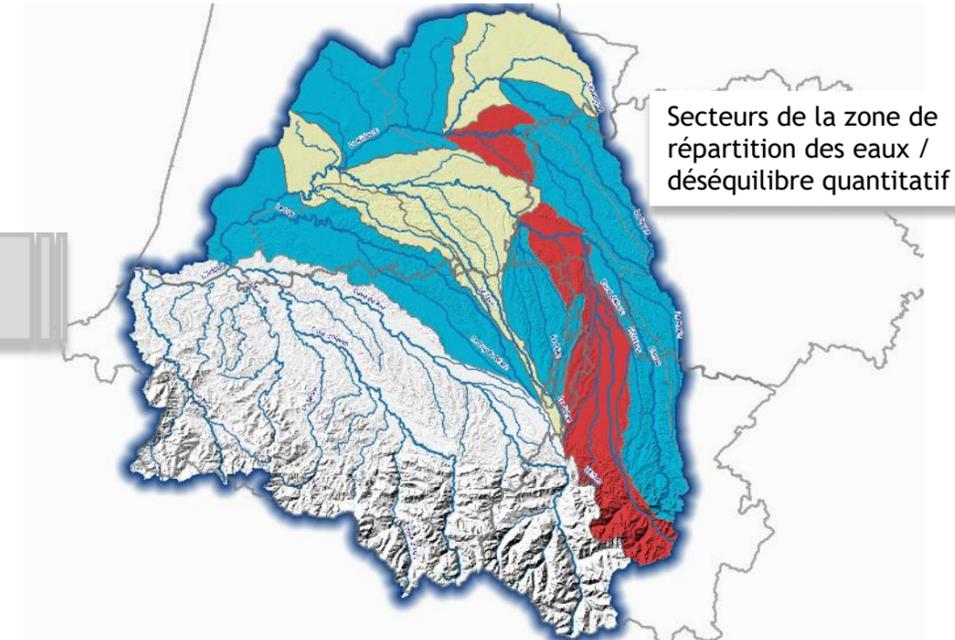
Projet PTGE Adour médian

PGE Luy-Louts

PROJET DE TERRITOIRE DE LA **Douze**

PROJET DE TERRITOIRE DU **Midour**

PROJET DE TERRITOIRE **Adour en amont d'Aire**



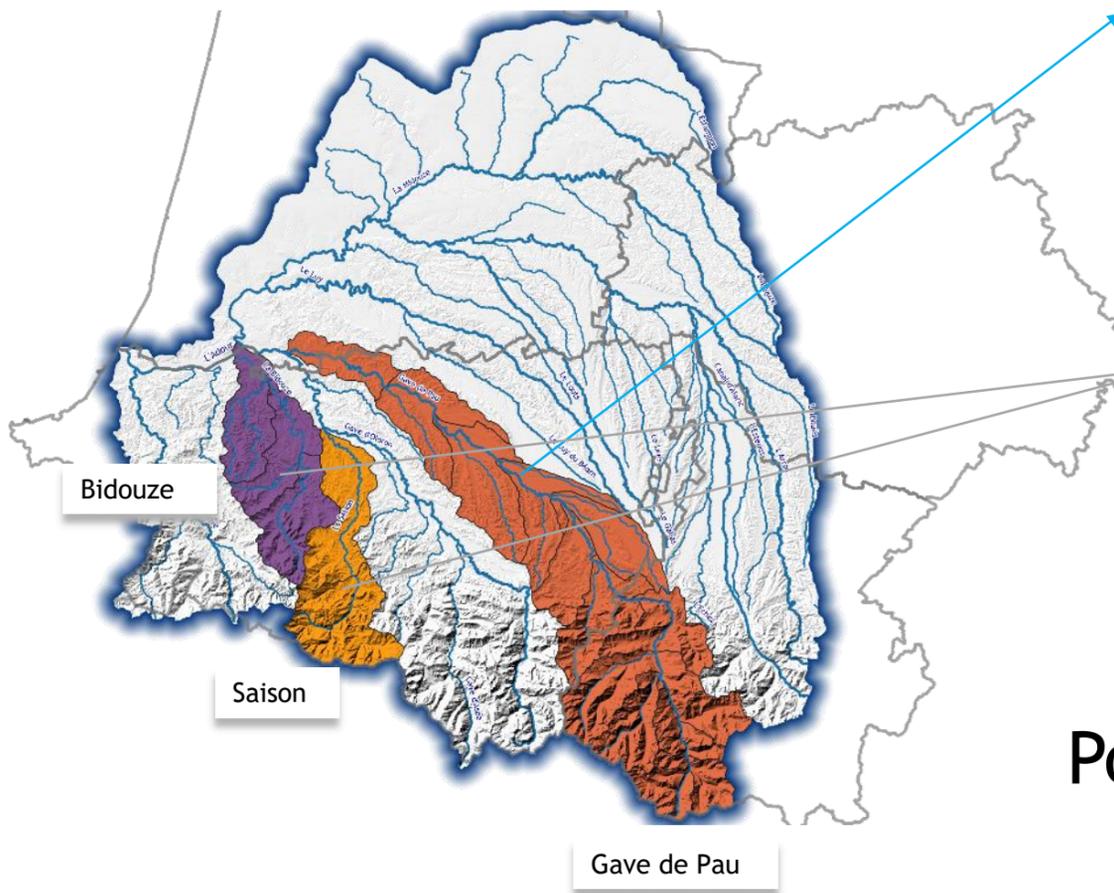
➔ **décliner des cadres réglementaires et financiers adaptés**



Hors zone en déséquilibre, réflexions à amorcer pour anticiper un déséquilibre quantitatif à venir

**Axe 1**

Dynamiser l'émergence et la mise en œuvre des démarches PTGE



Porteurs :



↳ Réfléchir aux outils / démarches adaptés aux enjeux de gestion quantitative



Porteurs :



↳ Réunir les acteurs pour réflexion sur enjeux gestion quantitative / changement climatique



Porteurs :



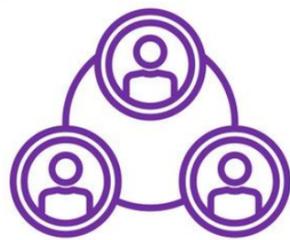
↳ Compétence préfet coordonnateur de bassin pour classement éventuel en zone de répartition des eaux



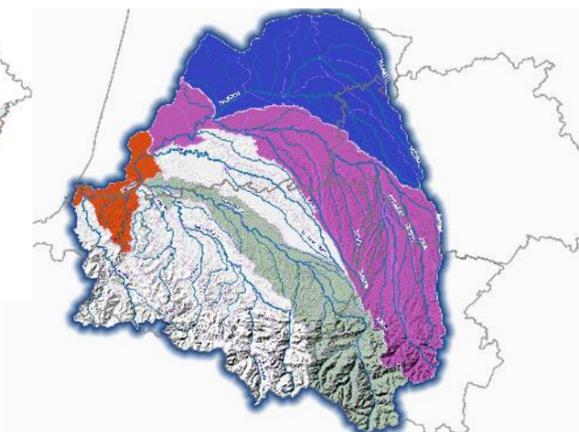
## Anticiper les effets du changement climatique en intégrant ses enjeux dans les documents de planification locaux

### Axe 1

Dynamiser l'émergence et la mise en œuvre des démarches PTGE



**ADOUR**  
2050



Porteurs :  **INSTITUTION ADOUR**  
Etablissement Public Territorial de Bassin  
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

↪ Actualisation des données et des impacts au regard des évolutions des conclusions du GIEC



↪ Communiquer, sensibiliser, former aux impacts du changement climatique et ses conséquences, à destination des collectivités et "grand public », notamment à travers les outils de gestion intégrée



↪ Promouvoir la mise en œuvre de pistes d'adaptation, notamment celles visant à économiser la ressource en eau



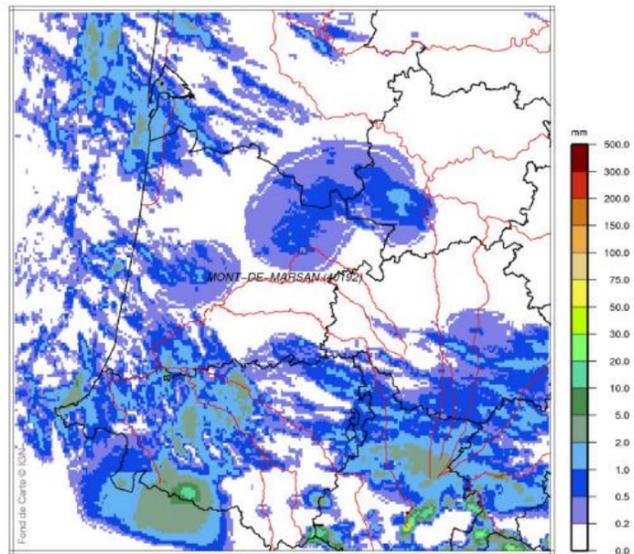
↪ Animation par l'intermédiaire de tous les outils portés actuellement par l'EPTB (SAGE, PTGE, PAPI, observatoire de l'eau du bassin de l'Adour, etc.)



# Amélioration de la finesse de gestion du soutien d'étiage

## Axe 2

Engager des programmes d'économies d'eau et d'efficacité des usages



Porteurs :



Créer les conditions de réussite : moyens techniques et humains, connaissances pour disposer de données hydrométriques, piézométriques et prévisions météo les plus fiables possibles

### Débit réservé :

une obligation de résultat

- > en pied d'ouvrage de réalimentation
- > fixé par le Code de l'Environnement

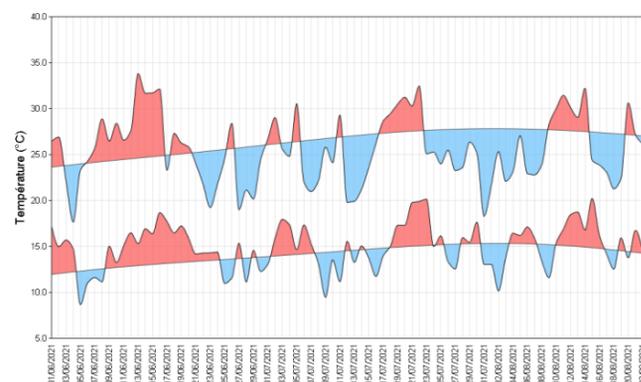
### Débit à l'aval :

une obligation de moyens

- > à l'aval du bassin versant
- > DOE fixé par le SDAGE

Indicateurs quotidiens des températures minimales et maximales  
Zone climatique : Landes

1er juin 2021 au 22 août 2021



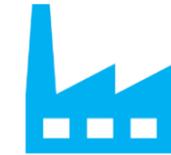
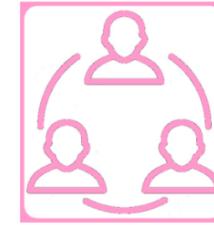
# Sensibiliser, communiquer et poursuivre les économies d'eau des différents usages



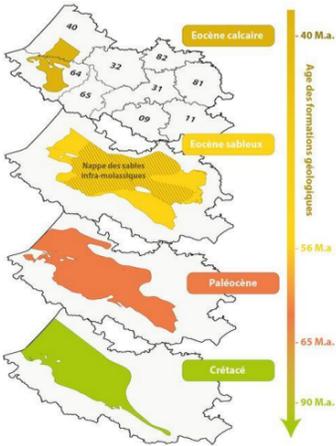
## Axe 2

Engager des programmes d'économies d'eau et d'efficacité des usages

Porteurs :



- Suivi des documents d'urbanisme locaux, des PCAET, etc. pour y promouvoir les enjeux de la sobriété dans la consommation des ressources naturelles, notamment de l'eau
- Mobiliser les CLE et EPCI pour encourager les structures gestionnaires à s'engager dans des économies d'eau
- Proposer et mettre en œuvre des actions d'économies en agriculture, notamment à travers les démarches de concertation locales (changements de pratiques, matériel d'irrigation plus efficient, pilotage de l'irrigation, etc...)



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MAURIEUX

[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr) - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

# Étudier et expérimenter les alternatives aux prélèvements en rivière



## Axe 2

Engager des programmes d'économies d'eau et d'efficacité des usages



Porteurs :



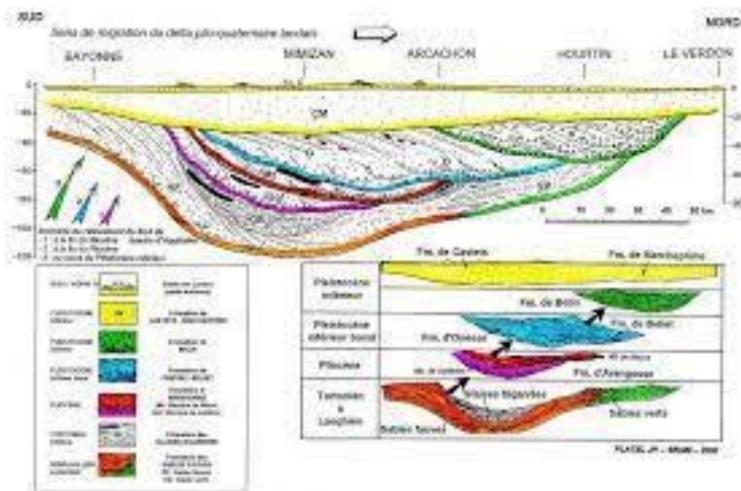
↳ Expertiser les retenues sans usages (inventaire)



↳ Mobiliser les gisements non conventionnels (réutilisation des eaux usées, géothermie, industries, ...)



↳ Expérimenter la mobilisation de nappes déconnectées temporellement (utilisation gravière et suivi piézométrique nappe Adour amont et nappe des sables)

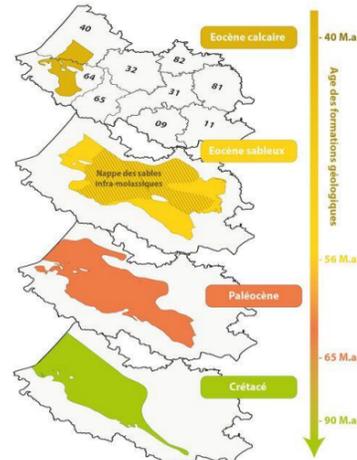
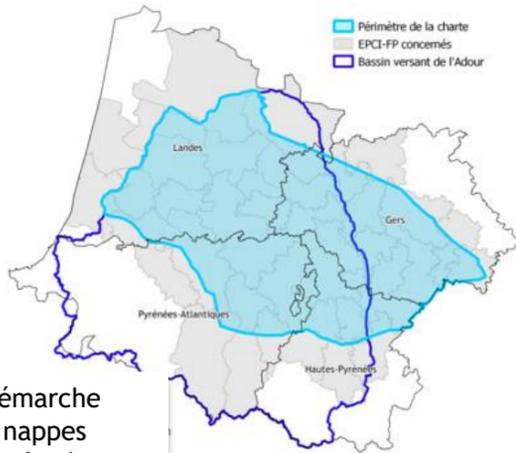
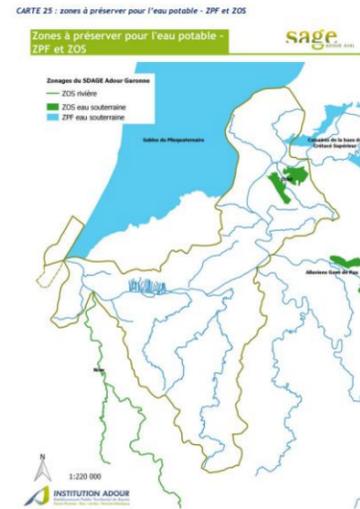


# Sécuriser la qualité et la quantité de la ressource pour l'AEP



## Axe 2

Engager des programmes d'économies d'eau et d'efficacité des usages



Bassin Adour



2022 et suivants

Porteurs :



↪ Aire d'alimentation du captage d'Orist : mis en œuvre du SAGE + actions agricoles (plan d'action territorial)



Porteurs :



↪ Outil de gestion intégrée « nappes profondes »



Porteurs :



↪ Aires d'alimentation de captages pour l'alimentation en eau potable sur le bassin de l'Adour



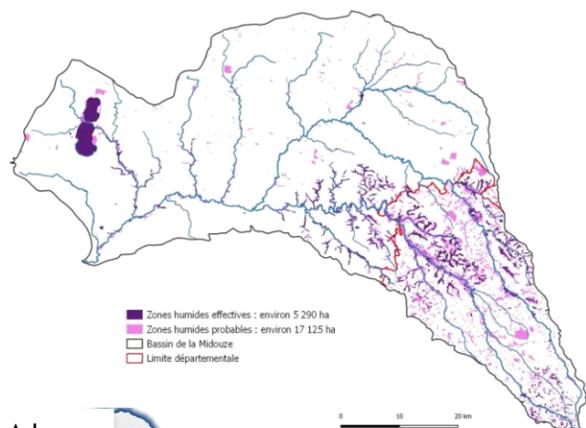
Valoriser et développer les solutions fondées sur la nature, notamment les zones humides pour leur rôle de régulation et de soutien des débits

## Axe 2

Engager des programmes d'économies d'eau et d'efficacité des usages



Inventaire des zones humides connues sur le bassin de la Midouze



A



2021 - 2024

Porteurs :



**INSTITUTION ADOUR**  
Établissement Public Territorial de Bassin  
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer

## Structures gemapiennes

↳ Sous bassin Midouze : restauration zones humides, intégration dans systèmes d'exploitation, sensibilisation des habitants



↳ Têtes de sous bassin Adour, Échez, Midour, Douze : améliorer la connaissance, préserver et restaurer, prise en compte dans documents urbanisme, ...



↳ Application des SAGE : avis des CLE, accompagnement des collectivités ou porteurs de projets, amélioration de la prise en compte de l'eau dans tous ses aspects, dans les projets et docs d'urbanisme locaux.



2022 et suivants

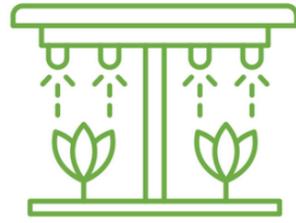
Bassin Adour



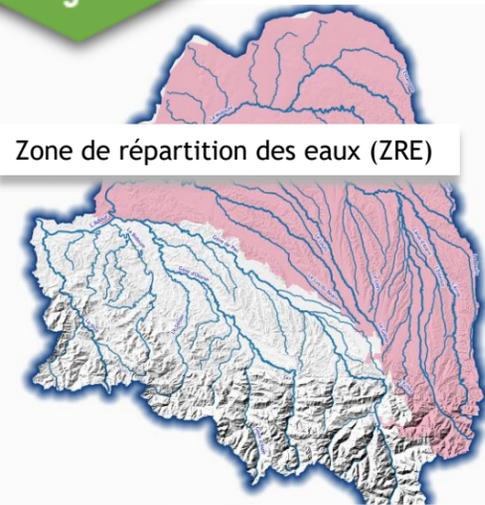
OBSERVATOIRE  
DE L'EAU  
DU BASSIN  
DE L'ADOUR



# Sécuriser les prélèvements agricoles et faciliter la gestion collective de l'irrigation en articulant le rôle de l'OUGC avec les démarches territoriales



**Axe 3**  
Sécuriser les prélèvements agricoles et faciliter la gestion collective de l'irrigation



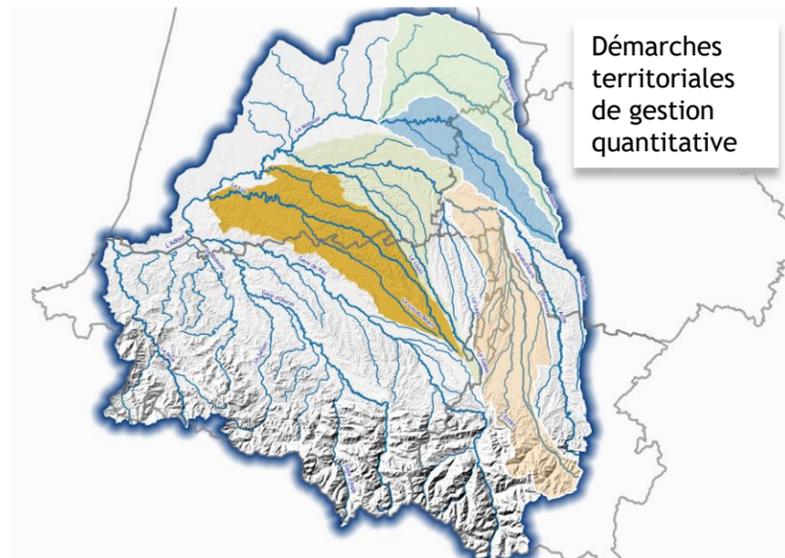
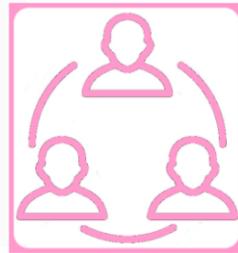
Zone de répartition des eaux (ZRE)



Agriculture



Gestion collective de l'eau



Démarches territoriales de gestion quantitative

2022

2027

Poursuite de l'implication de l'OUGC Irrigadour dans l'amélioration de l'efficacité de la gestion du soutien d'étiage

Évolution des règles de répartition et limitation de l'irrigation gravitaire sur le bassin de l'Adour amont

Améliorer la connaissance des retenues collectives et individuelles d'irrigation non ou partiellement mobilisées

Poursuite d'actions communes d'acquisition de connaissances et de diffusion de nouveaux outils

Détermination de volumes disponibles hautes eaux et basses eaux sur différentes ressources, dans le cadre du renouvellement de l'autorisation unique pluriannuelle



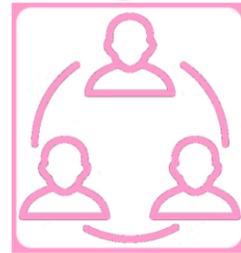
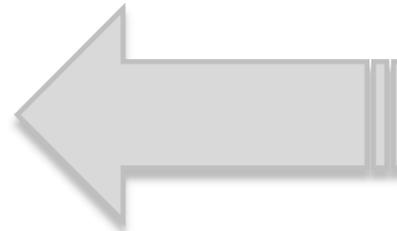
# Réduire les périodes de gestion de crise quantitative et contribuer à leur gestion optimale

## Axe 4

Réduire les périodes de gestion de crise



Bassin Adour



2022

2027

Assurer le suivi par le maintien des moyens humains et matériels des services de l'État pour l'apport de données fiables

Déclinaison du plan de crise suite au décret gestion quantitative

Décliner les principes du plan de crise Adour sur les affluents réalimentés en instaurant plusieurs niveaux de gravité conformément au décret du 23 juin 2021

Optimiser la gestion des retenues existantes pour sécuriser les besoins des usages et du milieu

Valoriser et améliorer les connaissances sur les interactions entre les eaux souterraines et les cours d'eau

**INSTITUTION ADOUR**  
Établissement Public Territorial de Bassin  
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

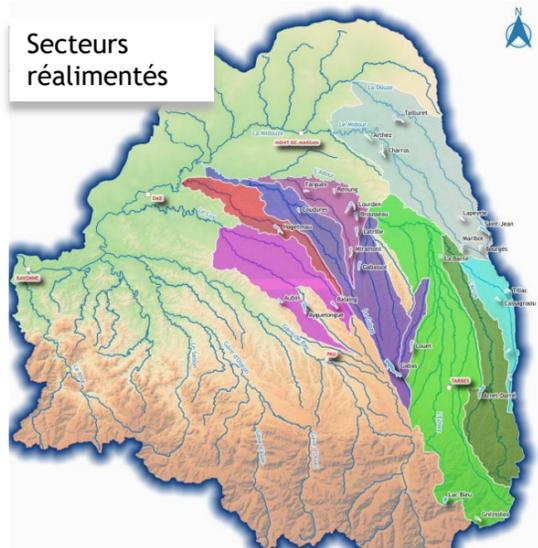
**irrigadour**  
gestion de l'eau pour  
l'irrigation agricole

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

Géosciences pour une Terre durable  
**brgm**

Secteurs réalimentés



# Poursuivre la gestion débitimétrique concertée

## Axe 4

Réduire les périodes de gestion de crise



### Débit réservé :

une obligation de résultat

- > en pied d'ouvrage de réalimentation
- > fixé par le Code de l'Environnement

### Débit à l'aval :

une obligation de moyens

- > à l'aval du bassin versant
- > DOE fixé par le SDAGE



2022 - 2023



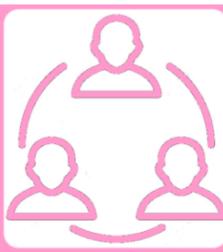
Porteurs :

Représentants des usagers

➤ poursuite et optimisation de la gestion débitimétrique concertée d'étiage

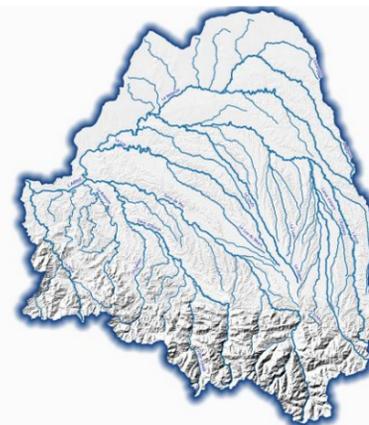
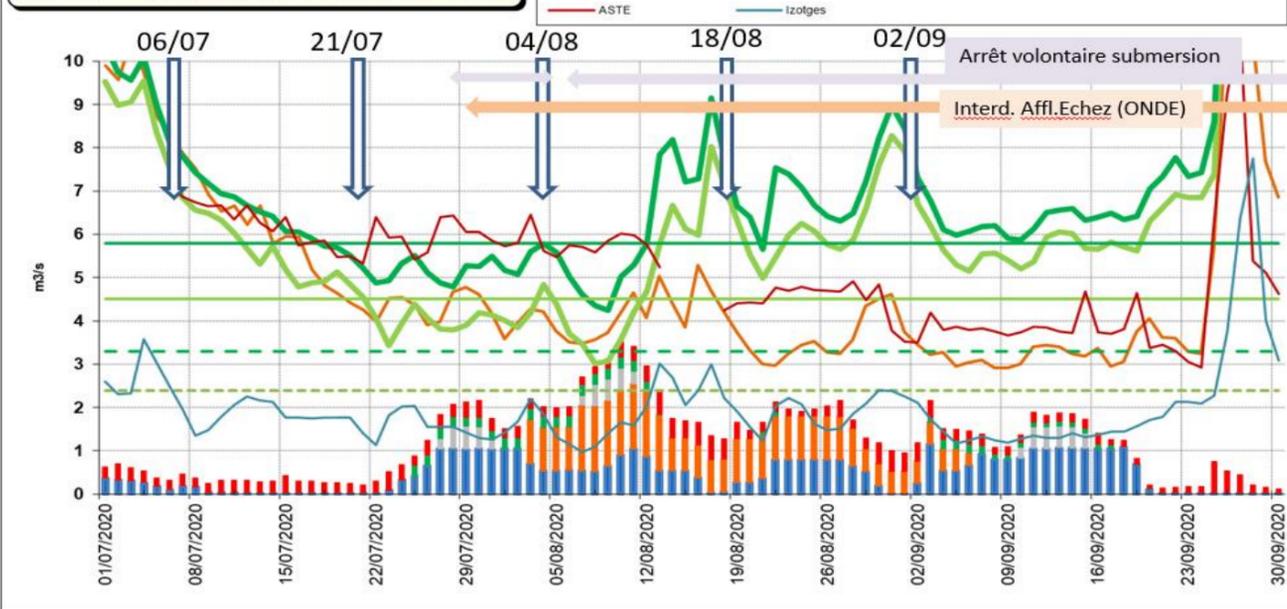
➤ gestion tactique

➤ gestion stratégique



### DEBITS MESURES SUR L'ADOUR - ANNEE 2020

AIRE amont Lees DOE=4.5 -DCR=1.15 mesures restriction 2.4 et 1.7  
 AIRE aval Lees DOE=5.8 -DCR=2.0 mesures restriction 3.3 et 2.7



Bassin Adour



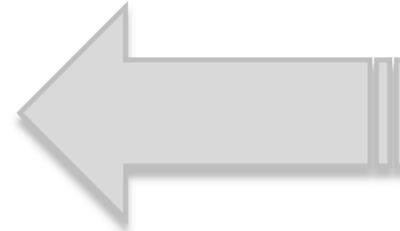
# Sécuriser le soutien d'étiage et les besoins des milieux et usages sur le long terme



**Axe 5**  
Sécuriser le soutien d'étiage et les besoins milieux/usages sur le long terme



**INSTITUTION ADOUR**  
Établissement Public Territorial de Bassin  
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques



2022

2027

Poursuivre la logique de politique tarifaire de l'EPTB Adour sur les axes réalimentés

Faire évoluer le modèle économique du soutien d'étiage pour prendre en compte les bénéfices pour les usages non préleveurs

Sécuriser les volumes de concessions hydroélectriques et modalités de soutien d'étiage

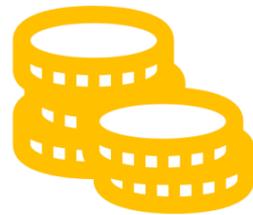
Rétablir et mobiliser les volumes et/ou débits des retenues agricoles ou retenues sans usages

Mobiliser de nouvelles ressources sur les sous-bassins

Participer à la réflexion sur l'évolution des DOE et autres débits de référence

Réfléchir à de nouvelles modalités d'incitation aux baisses de prélèvements dans la gestion du soutien d'étiage, en fonction de l'évolution des conditions climatiques et hydrologiques et des usages en cours de période d'étiage

Sécuriser les usages et notamment l'AEP sur les nappes profondes



## Axe 6 : Gouvernance pour le suivi de la feuille de route



Secrétariat technique local Adour  
+ EPTB

